

Grille de recevabilité autres chambres d'hôtes



Critères obligatoires

www.roscoff-tourisme.com



Critères généraux

Surfaces habitables (hors salle d'eau et toilettes) :



Il n'y a pas plus de 4 personnes dans la chambre

- Surface minimum d'une chambre pour 1 personne : 7 m²
- Surface minimum d'une chambre pour 2 personnes : 10 m²
- Surface minimum par personne supplémentaire (au-delà des 2 premières personnes) : 3 m²

et avec une hauteur sous plafond d'au moins 2m20

Propreté :



- Propreté irréprochable des sanitaires, toilettes et salles d'eau.
- Propreté irréprochable des sols, murs et plafonds.
- Propreté irréprochable du mobilier.
- Propreté irréprochable de la literie (sommiers métalliques proscrits).

Accès, aspect, nuisances :

- Propreté des abords extérieurs de l'habitation (façade de maison, chemin d'accès).
- L'accès à la chambre ne peut se faire par une remise ou un garage.
- Absence de nuisances environnementales.

Critères généraux

Affichage des tarifs :



- Affichage du prix de la chambre d'hôtes (petit-déjeuner inclus) et des prestations annexes :
 - à l'extérieur de l'hébergement, à proximité de l'entrée principale.
 - à l'intérieur, au lieu de réception de la clientèle.
 - dans chaque chambre.

Sécurité :



- Pour prévenir toute mauvaise surprise lors de la mise en location de l'hébergement, il convient de veiller à la conformité aux normes des différents équipements : installations électriques, garde-corps, rampes d'escaliers, lits superposés, jeux et équipements de loisirs dont les caractéristiques sont définies par les normes NF et doivent être conformes aux exigences de sécurité.

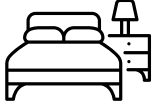


- Tout lieu d'habitation doit être équipé d'au moins un détecteur autonome avertisseur de fumée normalisé.

Celui-ci doit être installé dans les parties privatives de chaque logement, de préférence dans les couloirs et les dégagements desservant les chambres.

Aménagement général

Chambre :



- Respect des dimensions du (ou des) lit(s) :
90 x 190 pour 1 pers - 140 x 190 pour 2 pers. et matelas de bonne qualité.
- 2 couvertures ou 1 couette par lit. 1 oreiller par personne.
- Linge de lit en parfait état (pour les séjours, changé tous les 3 jours).
- Matelas et oreillers protégés par des alaises ou des housses amovibles.
- Éclairage en tête de lit par personne avec interrupteur individuel (possibilité d'un seul si entre 2 lits de 90).
- Mobilier et éléments de rangement en bon état et en nombre suffisant pour le nombre d'occupants.
- Une chaise, un fauteuil ou un valet de chambre par chambre.
- Occultation opaque extérieure ou intérieure.
- Possibilité de fermer la chambre à clé et libre accès durant tout le séjour.
- Ménage de la chambre et lit refait tous les jours.
- Kit d'accueil (Bouilloire avec thé, café, sucre, petite bouteille d'eau).



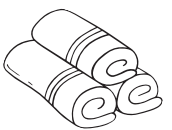
Aménagement général

Agencement salle de bains ou salle d'eau et WC :

(peut être commune à 2 chambres mais les WC doivent être séparés et ne peuvent être partagés avec les propriétaires).



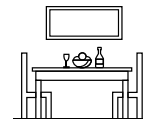
- Douche (minimum 80x80 cm) ou baignoire avec système de douche (minimum 170x75 cm) avec pare douche ou rideau de douche.
- Lavabo avec mélangeur ou mitigeur.
- Éclairage par plafonnier ou point lumineux au-dessus du lavabo.
- Prise de courant (dans la pièce ou derrière la porte).
- Éléments de rangement, miroir (non piqué), patère, poubelle fermée, sèche-cheveux, sèche serviettes ou porte serviettes.
- Linge de toilette fourni et en parfait état : un drap de bain et 1 serviette par personne (pour les séjours changé tous les 2 jours).
- Kit de courtoisie (Gel douche, savon, shampoing).
- Présence d'une aération (VMC, fenêtre, grille).
- Chauffage (type soufflant autorisé).
- Dans les WC : dévidoir, brosse, poubelle fermée et aération.



Espaces communs et petit-déjeuner



Espace dédié au petit-déjeuner :



- La pièce où sont servis les petits-déjeuners est propre et bien rangée.
- Une personne est présente au moment du service
- Parfait état de la pièce où sont préparés les petits-déjeuners.
- Vaisselle harmonisée et en bon état.
- Linge de table propre et en bon état.

Composition du petit-déjeuner : (au choix)



- "Traditionnel" : café, thé, chocolat, lait, pain, beurre, confiture...
- "Amélioré" : traditionnel +fruits ou jus de fruits, viennoiseries...
- "Supérieur" : amélioré + oeufs, charcuterie, laitages, céréales...

Services au client

Services :

- Mise à disposition de brochures d'informations locales et touristiques en français et dans au moins une langue étrangère.

Services optionnels :

- TV
- Accès internet/Wifi
- Salon ou coin détente
- Jardin
- Terrasse
- Parking privé
- Matériel bébé
- Autres
-
-

L'engagement qualité

L'Office de Tourisme de Roscoff, Côtes des Sables, Enclos Paroissiaux, classé en catégorie I, a obtenu le renouvellement de la marque Qualité Tourisme en 2023. Notre équipe s'engage à toujours mieux vous recevoir et à améliorer sans cesse la qualité de ses prestations touristiques.



Accueils Touristiques



Ile de Batz

Le Débarcadère

29253 Ile de Batz

02.98.61.75.70

info-iledebatz@roscoff-tourisme.com



Pays de Landivisiau

53, Rue du Calvaire

29400 Guimiliau

02.98.68.33.33

info-paysdelandivisiau@roscoff-tourisme.com



Roscoff

Quai d'Auxerre

29680 Roscoff

02.98.61.12.13

info-roscoff@roscoff-tourisme.com



Plouescat / Cléder

5, Rue des Halles

29430 Plouescat

02.98.69.62.18

info-plouescat@roscoff-tourisme.com



Saint-Pol-de-Léon

Place de l'Evêché

29250 Saint-Pol-de-Léon

02.98.69.05.69

info-saintpoldeleon@roscoff-tourisme.com

www.roscoff-tourisme.com

